

Faut-il annuler la dette du Tiers-Monde ?

Lahsen ABDELMALKI
Maître de Conférences de sciences économiques
Université Lumière Lyon 2
Chercheur UMR n° 5824 du CNRS

Qui n'a entendu parler de « la dette du Tiers Monde » ? Omniprésente dans toutes les interrogations concernant le développement depuis le début des années 1980, elle constitue sûrement l'un des obstacles majeurs au développement. Au-delà des solutions proposées pour résoudre les problèmes économiques et sociaux induits par la dette, il faut essayer de comprendre comment prêteurs et emprunteurs ont pu se fourvoyer dans des erreurs de diagnostic qui ont conduit les premiers à prêter sans retenue et les seconds à croire que cet endettement allait être le remède au sous-développement. Nous verrons, ensuite, comment est géré l'endettement à tous les échelons concernés. Nous examinerons, enfin, la crédibilité de la thèse sur l'annulation de la dette.

I. Le piège de l'endettement : un phénomène aux causes multiples et anciennes

L'actuel endettement du Tiers Monde date du début des années 1960. Pendant plus de vingt ans, presque tout le monde s'est trompé au sujet de la capacité de l'endettement à favoriser la rupture du cercle vicieux du sous-développement. De quelle manière cet endettement s'est-il accru ? Et comment estimer son ampleur ?

1.1. Une croissance irrésistible de l'endettement : 1960-2000

L'endettement n'est pas un phénomène nouveau. Au cours du XIX^{ème} siècle, des capitaux quittent l'Europe occidentale vers des pays comme les Etats-Unis, le Canada ou les empires coloniaux. Déjà à la fin du siècle dernier, une série de crises éclatent, en Amérique latine notamment. Plus tard, à la suite de la crise de 1929, plusieurs grands débiteurs se trouvent en difficulté de paiement du fait de la diminution de leurs exportations. Là encore, on retrouve les pays d'Amérique Latine, plusieurs pays d'Europe orientale et la Chine. On connaît la suite : la crise économique va durer plusieurs années, le chômage et la chute de la production atteindront des niveaux catastrophiques et dans de nombreux pays, la situation politique devient instable, aboutissant en fin de compte à la seconde guerre mondiale. A la sortie de cette guerre, les mouvements internationaux de capitaux sont devenus extrêmement rares, certains emprunts n'ont d'ailleurs jamais été remboursés.

A. Aux sources de la dette actuelle

Pour bien comprendre la genèse de la dette actuelle, il faut revenir rapidement sur les explications données au phénomène du sous-développement à la fin des années 1950. Comme le rappelle R.W. Lombardi, qui fut longtemps vice-président de la First National Bank of Chicago et chargé des prêts pour l'Afrique, pays industrialisés et pays sous-développés considéraient alors de manière presque unanime que la pauvreté des pays du Tiers Monde avait deux causes essentielles : le manque de moyens financiers et de

technologies. On retrouve là l'explication donnée notamment par R. Nurske avec sa théorie des « cercles vicieux » du sous-développement. En effet, les pays du Tiers Monde ne manquent ni de main-d'oeuvre, ni de matières premières. Pour pouvoir accroître la productivité de la première et mieux valoriser les secondes, on considèrerait alors qu'il fallait de l'argent et des machines !

En 1961, l'ONU vota une résolution intitulée Première décennie du développement, fixant un certain nombre d'objectifs en termes de croissance : 5 % pour les pays du Tiers Monde. Les pays développés devaient sous forme d'aides et de prêts transférer 1 % de leur PIB vers les pays du Tiers Monde (les Etats-Unis transfèrent 4,5 % de leur PIB pendant le Plan Marshall). La dette des pays du Tiers Monde qui représente 7,6 milliards de dollars en 1960 se monte en 1970 à 66 milliards de dollars. Cette somme représente alors 14 % de leur PNB en moyenne et un peu plus de 100 % de leurs exportations annuelles. Cet endettement est jugé raisonnable, le service de la dette (le remboursement annuel) représente environ 15 % des leurs exportations.

Pour ce qui est des objectifs de croissance, les résultats sont inégaux. Les 5 % sont atteints, mais la croissance est déséquilibrée. C'est avant tout l'industrie et les mines qui en ont profité, alors que l'agriculture principalement vivrière diminue entraînant une première vague d'exode rural avec son cortège de problèmes : urbanisation non maîtrisée, dissolution du tissu social, *etc.* Les exportations du Nord vers le Sud ont doublé, attestant que certains transferts de technologie ont permis ici ou là un développement industriel.

Jugés satisfaisants, ces résultats entraînent dans la foulée de la première décennie du développement, une deuxième décennie couvrant la période allant de 1970 à 1980. Les yeux rivés sur l'indicateur PNB, la plupart des dirigeants au Nord comme au Sud maintiennent une stratégie identique en misant à nouveau sur des objectifs de croissance : 8 % pour l'industrie et 4 % pour l'agriculture. Seuls quelques dirigeants du Tiers Monde commencent à s'interroger publiquement sur l'opportunité d'une stratégie reposant sur une copie "clés en main" du développement des pays industrialisés du Nord.

A la fin de la deuxième décennie, la dette atteint 650 milliards de dollars, mais de bons taux de croissance dans plusieurs pays maintiennent l'illusion que la voie adoptée est la bonne. De plus, la dette, inflation aidant, ne représente encore que 20 % du PNB. Dans le même temps pourtant, la croissance de la production agricole vivrière par habitant devient négative dans la plupart des pays les plus pauvres; et le partage des richesses au sein des populations devient de plus en plus inégal. Pour les plus endettés (par rapport à leur production), la dette représente alors 160 % des exportations annuelles.

La deuxième décennie est marquée par une rupture importante avec le choc pétrolier de 1973. Paradoxalement, alors que les pays industrialisés connaissent une récession à partir de 1974, seuls les pays du Tiers Monde semblent susceptibles de faire un bon usage des "pétrodollars", placés dans le système financier international. Aussi, malgré le choc pétrolier, l'endettement du Tiers Monde continue-t-il à croître. De plus, ces pays semblent d'autant plus solvables que le monde entier est sous le choc des prévisions données par le Club de Rome en 1972 concernant les pénuries prévisibles pour la plupart des matières premières minérales. Or, le Tiers Monde est avant tout fournisseur de matières premières.

Vient alors la troisième décennie du développement, devant couvrir la période 1980-90. Les rapports entre les pays riches et les plus pauvres se sont tendus. Ces derniers, réunis pour partie dans « le groupe de 77 », plaident pour une plus grande ouverture des marchés mondiaux à leurs produits. Selon eux, le Sud devrait fournir 25 % de la production industrielle mondiale contre 10 % à la fin des années 1970. Une convention est signée début 1981. On y retrouve des volontés déjà maintes fois exprimées : il faut davantage de liquidités, davantage de croissance et davantage de commerce. L'histoire, comme toujours, a tranché dans une autre direction.

B. L'échec du développement et la menace de la dette

Mais le contexte a changé. Les américains reviennent à une politique monétaire plus stricte, les dollars deviennent plus rares et, fort logiquement, les taux d'intérêt s'élèvent. Autre changement, l'inflation, très élevée à la fin des années 1970, ralentit fortement. Pour les emprunteurs, ce n'est pas forcément une bonne nouvelle car les crédits deviennent de fait de plus en plus coûteux en termes réels. Pire, la désinflation est en partie obtenue par la baisse des cours des matières premières. Les recettes à l'exportation des pays du Tiers Monde s'en ressentent. Elles baissent alors que leur dette, elle, s'alourdit. Ils deviennent de moins en moins solvables.

En 1982, le Mexique, dont la dette représente 85 milliards de dollars annonce qu'il est dans l'incapacité de faire face à ses échéances. Le service de sa dette représente, en effet, plus de 100 % de ses recettes d'exportation, les intérêts à eux seuls représentent plus de la moitié de ses exportations.

Le Mexique sera suivi par d'autres pays. Certains brandiront l'arrêt des remboursements comme une menace, d'autres fixeront des limites à leurs remboursements, calculées par rapport à leurs recettes d'exportation. Un certain nombre de solutions sont mises au point pour éviter la faillite du système bancaire, mais la dette ne baisse pas. En 1985, elle dépasse les 1000 milliards de dollars, pour approcher les 2100 milliards à la fin de l'année 2000. Officiellement optimistes, les porte-parole des organismes internationaux estiment que le pire est passé, que les solutions mises en oeuvre ont permis d'éviter un krach mondial.

Pourtant, de nombreuses questions demeurent. Personne ne parle plus des objectifs de croissance qui ont prévalu à l'endettement. L'heure est au sauvetage de ce qui peut l'être. Et si la dette s'accroît encore, ce n'est hélas pas seulement pour financer des projets de développement, mais aussi pour permettre le remboursement d'emprunts plus anciens. On a pensé que le piège de la dette s'était refermé en 1982. Il n'est pas sûr qu'il se soit desserré depuis cette date. La seconde crise mexicaine de janvier 1995 ainsi que les crises plus récentes des pays asiatiques (1997), du Brésil (1999) et de l'Argentine (2001) sont venues le rappeler.

1.2. La grande méprise des banquiers

Etaient-ils inconscients ces banquiers qui ont tant prêté ? Evidemment non. La spirale de l'endettement s'est enclenchée dans un contexte d'argent abondant. De surcroît, la croissance économique espérée laissait croire que l'endettement allait permettre l'essor des richesses. Comme les pouvoirs publics de nombreux pays, les banquiers ont cru aux modèles de

développement qui prévalaient dans ces années là. Pour bien comprendre ce qu'il s'est produit, revenons rapidement sur la manière dont se réalise l'activité bancaire.

A. Les mécanismes de création monétaire

Lorsqu'une banque prête à une entreprise ou à un particulier dans son propre pays, elle peut créer de la monnaie, dans le sens où elle n'est pas tenue d'avoir dans ses coffres l'intégralité de la somme prêtée. En simplifiant, supposons un agriculteur qui emprunte 100000 francs pour acheter un tracteur. La banque inscrit au compte de l'agriculteur 100000 francs. L'agriculteur paie alors le vendeur de tracteurs, qui dépose les 100000 francs sur son compte dans une autre banque (ou dans la même). Comme au cours d'une journée, une multitude d'opérations identiques ont lieu, les banques ne s'échangent que les soldes. En pratique, elles n'ont pas à posséder l'argent qu'elles prêtent. Lorsque l'agriculteur rembourse son emprunt, l'argent créé pour l'occasion est peu à peu détruit. Seul subsiste l'intérêt, lequel représente le produit pour la banque.

Dans le cas des prêts internationaux, le principe est un peu différent. En pratique, les banques prêtent de l'argent reçu en dépôt (ou emprunté par elles-mêmes). Les banques empruntent de l'argent à un "épargnant" en le rémunérant à 6 %, par exemple, et prêtent cette somme à 8 %. Leur excédent brut d'exploitation vient de la différence, dans notre exemple 2 %. En réalité, cet "épargnant" est constitué par l'intégralité des sommes déposées par diverses personnes morales ou physiques. Ajoutons encore que dans le cas des prêts internationaux, il semble selon notre présentation qu'il n'y a pas création de monnaie. En fait, là encore, ce n'est pas systématique. Un pays qui emprunte utilise souvent les sommes reçues pour financer des achats importés, c'est-à-dire des achats réglés dans des banques occidentales. Comme dans le cas de notre agriculteur et de son marchand de tracteurs, les sommes d'argent circulent alors à l'intérieur du système bancaire des pays industrialisés. On l'aura compris, dans un certain nombre de cas, il y a bien création monétaire.

B. Le client fait le banquier

Pendant la première décennie du développement, la dette du Tiers Monde est encore relativement faible. Elle va être presque multipliée par dix pendant la deuxième décennie, c'est-à-dire pendant les années qui ont suivi le premier choc pétrolier, les banques disposant, dans ce contexte là, des énormes réserves financières placées par les pays exportateurs de pétrole. Comme les pays industrialisés sont en récession, et qu'ils investissent moins, donc empruntent moins, elles ont besoin de clients. Les pays du Tiers Monde serviront de cible privilégiée.

Mais il n'y a pas que les pétrodollars pour expliquer la croissance de l'endettement. Dans le contexte désorganisé des années 1970, les banques considèrent que les pays du Tiers Monde auxquels elles prêtent sont sûrs. En effet, un pays n'est pas une entreprise. Même sous le poids des difficultés, il ne disparaît pas. Surtout, il est difficile de prévoir le seuil d'endettement à partir duquel il peut être en banqueroute. Un peu cyniquement, on peut dire qu'un pays dispose d'une population, de ressources naturelles et très souvent de savoirs. Tout cela ne peut s'effacer d'un coup, ce qui rassure le créancier.

Ensuite, les prêts accordés sont pour moitié à taux d'intérêt variable, instrument redoutable. Là encore illustrons schématiquement. Le taux d'intérêt est le prix de l'argent. Si la demande de monnaie est forte, les taux montent, si c'est le contraire et que l'offre de monnaie dépasse la demande, ils baissent. Emprunter à taux variable, est beaucoup plus risqué que de le faire à taux fixe. Le cercle vicieux n'a d'ailleurs pas tardé à se refermer : empruntant pour financer leurs échéances, les gros débiteurs accélèrent la demande de monnaie, ce qui fait augmenter les taux d'intérêt, et alourdit davantage les échéances. Comme dans le même temps, les pays industrialisés, Etats-Unis en tête, restreignent la création monétaire dans le cadre des politiques restrictives d'inspiration monétaristes engagées à partir du début des années 80, la demande intérieure de monnaie s'accroît, ce qui contribue cumulativement à faire augmenter les taux d'intérêt.

Enfin, l'attitude des banquiers peut s'expliquer également par l'usage fait des fonds prêtés aux pays du Tiers Monde. Une partie non négligeable de ces fonds servent à importer de la technologie aux pays industriels, que celle-ci soit militaire ou civile. Dans un certain nombre de cas, ces importations sont en partie garantie par les pays exportateurs eux-mêmes, toujours à la recherche de clients.

1.3. Un fardeau de 2 100 milliards de dollars : calcul ou imprudence ?

Il n'est pas simple de connaître exactement le montant de la dette du Tiers Monde. Certains créanciers restent très discrets à cet effet. Mais, il ne suffit de disposer de statistiques fiables en ce qui concerne la dette, il faut encore s'entendre sur une définition de ce qu'on appelle une dette.

A. Nature de la dette et des pays endettés

Le tableau suivant montre l'évolution de l'endettement 1980 et 2000. Il est surtout intéressant en ce qu'il fait apparaître les montants remboursés entre ces deux dates. Les dettes répertoriées correspondent à la définition couramment admise par les institutions internationales (c'est-à-dire capitaux + intérêts) dues contractuellement par les résidents d'un pays à des non-résidents. Cette évolution de l'endettement laisse très clairement apparaître le bond fabuleux de l'endettement international et le fardeau qu'il est devenu pour les pays débiteurs.

Depuis 1980, le Tiers Monde a remboursé six fois sa dette alors qu'elle a quadruplé pendant la même période. Alors que les Nations-Unies évaluent à 80 milliards de dollars par an, pendant dix ans, les dépenses nécessaires pour assurer à tout être humain les services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, alimentation, etc.), le Tiers Monde a remboursé 2000 milliards de dollars rien qu'au cours des années 1990.

Tableau 1 : la dette du tiers Monde par région en milliards de dollars (1980-2000)

Région	Dette en 1980	Dette en 2000	Remboursement cumulé 1980-2000
Amérique latine	257	792	1370
Asie du Sud	38	170	205
Asie de l'Est	94	659	906
Afrique sub-saharienne	60	231	214

Afri. du Nord et Moyen Orient	83	214	413
Total	534	2068	3110

Source : Banque mondiale, 2000.

A la fin de l'année 2000, la dette des pays du Tiers Monde représentait selon la Banque mondiale près de 2100 milliards de dollars, dont plus de 85% à long terme. Mais ces chiffres cachent d'importantes disparités entre pays fortement endettés et ceux dont l'endettement est proportionnellement moins important relativement à la richesse produite.

Les plus endettés justement, qui sont-ils ? Le tableau ci-dessous donne la liste des quinze pays les plus endettés en valeur brute (colonne 1), la deuxième colonne donne le taux d'endettement en pourcentage du PIB.

Tableau 2 : Les pays les plus endettés

Pays	Dette en milliards de USD	PIB en milliards de USD	Service de la dette en % du PIB	Service de la dette / exportations
Brésil	232,1	778,2	30,6	74,1
Russie	183,0	276,6	44,0	12,9
Mexique	160,0	393,5	42,0	20,8
Chine	154,6	959,0	16,4	8,6
Indonésie	150,1	94,2	176,5	33,0
Argentine	144,1	298,1	49,5	58,2
Corée du Sud	139,1	320,7	44,0	12,9
Turquie	102,1	198,8	50,0	21,2
Inde	98,2	430,0	23,0	20,6
Pologne	47,4	158,6	30,4	9,7

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2000.

On constate que les plus endettés en valeur absolue (Brésil, Russie, Mexique), comparativement à leur production annuelle, ne sont pas ceux dont le taux d'endettement brut est le plus grand. Parallèlement, plusieurs pays, dont l'endettement est en valeur brute relativement faible, apparaissent surendettés au regard de leur production annuelle. Parmi ces derniers, l'Angola, le Mozambique, le Soudan ou l'Indonésie ont une dette représentant, pour certains d'entre eux, près de trois fois leur PIB. Les plus pauvres ont un service de la dette de 30 % de leurs exportations, certains approchent ou dépassent même les 40 % : Burundi, Zimbabwe. On retrouve bien entendu de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne dans ce groupe de petits pays, pour lesquels la dette représente une charge très lourde, mais dont on parle moins dans la mesure où leur dette brute, plus faible, est moins susceptible de mettre en danger le système financier international.

Tableau 3 : Les pays africains les plus endettés en 2000

Pays	Dette en milliards de USD	PIB en milliards de USD	Service de la dette en % du PIB	Service de la dette / exportations
Egypte	40,0	82,7	37,3	9,5

Algérie	30,7	47,3	67,5	42,0
Nigeria	30,3	41,4	78,8	11,2
Afrique du Sud	24,7	133,5	18,9	12,2
Maroc	20,7	35,5	60,3	23,0
Soudan	16,8	10,4	182,7	9,8
Cote d'Ivoire	14,9	11,0	145,4	26,1
Angola	12,2	7,5	297,1	34,4
Tunisie	11,1	20,0	58,0	15,1
Cameroun	9,8	8,7	119,4	22,3

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2000.

B. Un remboursement illusoire

Cette dette sera-t-elle payée ? Pour l'essentiel probablement non. Pour rembourser, les pays du Tiers Monde doivent dégager des revenus en devises, c'est-à-dire exporter. Or, ces revenus, issus des exportations, ne doivent évidemment pas être utilisés exclusivement au service de la dette. Les pays du Tiers Monde en ont besoin également pour payer leurs importations et pour financer les infrastructures nécessaires au développement. Ainsi, en 1985, le Pérou avait-il annoncé qu'il ne consacrerait que 10 % de ses recettes à l'exportation au service de la dette. Cette annonce ne manquait pas de logique : *"Achetez nos produits et nous vous rembourserons"* disaient en substance les dirigeants péruviens aux pays industrialisés.

Le remboursement de la dette dépend donc de la place acquise par les pays du Tiers Monde sur le plan international. Or, cette position n'évolue pas, elle se dégrade même pour certains. En 1980, les exportations du Sud représentaient 23 % du commerce mondial, en 1993, ce chiffre n'était plus que de 21 %. Principalement exportateur de matières premières, le Tiers Monde est victime de la baisse récurrente du prix des produits qu'il exporte. En outre, une partie des fonds empruntés n'a pas été orientée vers des investissements susceptibles de produire des effets positifs en terme d'exportations. Il en est ainsi par exemple des investissements militaires qui ne rapportent pas un centime au service de la dette. Il en est également ainsi du financement des infrastructures indispensables au développement, mais dont les effets sur la croissance sont lents et diffus.

Faute d'une refonte totale des rapports Nord-Sud, la dette risque donc de ne jamais être remboursée. Mais, paradoxalement, cela n'est pas très grave pour les créanciers.

En effet, ce qui compte pour les créanciers, ce n'est pas tant de voir revenir le capital prêté, mais de continuer à percevoir des intérêts aussi longtemps que possible, tout en préparant doucement les moyens d'effacer ou de se débarrasser à terme des créances les plus douteuses.

Tout le monde sait bien qu'un capital se déprécie petit à petit, entre autres à cause de l'inflation. Cette dépréciation justifie d'ailleurs en partie l'existence des taux d'intérêt. En simplifiant, le taux d'intérêt versé à un créancier est le produit de deux choses : l'inflation et le prix du risque couru par le créancier. Ainsi, en appliquant les formules d'actualisation, une somme de 100000 francs vaut vingt ans plus tard, et à supposer que la dépréciation ait été de 6 % :

31180 francs. Si on prolonge de vingt ans encore, les 100000 francs ne valent plus que 9722 francs.

De plus, l'existence de créances douteuses permet à une banque de faire des provisions. Les provisions sont des sommes d'argent que l'on inscrit en charges dans le compte d'exploitation, ces charges supplémentaires ont donc le grand mérite d'abaisser le bénéfice, et par conséquent les impôts (en France, pour 100 francs de bénéfice, une banque paie 33,3 francs d'impôts).

Au total, une créance tant qu'elle court et qu'elle produit des intérêts, est source de revenus. Si de plus elle est douteuse, elle est source d'économies fiscales. Aussi, le krach bancaire pourra-t-il être évité, mais à deux conditions : que les débiteurs remboursent ou continuent à verser les intérêts dus, et que les créances, lorsqu'elles ne pourront être réglées, soient progressivement provisionnées.

II. Gérer l'imbroglio de l'endettement

Le Tiers Monde ne pourra sans doute jamais payer sa dette, nous l'avons souligné. Ce constat aurait pu amener une nouvelle forme de coopération Nord-Sud, en réalité il n'en a rien été. Les stratégies mises en place pour gérer l'endettement répondent aux impératifs cités plus haut : faire durer et provisionner. Si un krach bancaire apparaît de moins en moins probable, les populations du Tiers Monde continuent à payer durement les dérivés de l'endettement.

2.1. Dette publique, dette privée

Nous avons beaucoup parlé jusqu'à maintenant des banques comme créanciers et des pays comme débiteurs. En réalité, la situation n'est pas aussi tranchée. On peut en théorie recenser quatre types de situation, que résume le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : La structure de la dette

Débiteur Créancier	Public dette publique	Privé dette privée
Public	1/ Prêts entre gouvernements, ou contractés par des gouvernements auprès des organismes internationaux	3/ Prêts contractés par des entreprises privées auprès de gouvernements ou d'organismes internationaux
Privé	2/ Prêts contractés par des gouvernements auprès de banques commerciales privées	4/ Prêts contractés par des entreprises privées auprès de banques commerciales privées

Les situations 1 et 2 sont les plus fréquentes, notamment pour ce qui est des sommes importantes. La situation 3 est plus rare, mais des exemples existent. La Banque Mondiale notamment a financé un certain nombre de projets privés. La situation 4 est assez fréquente, mais elle porte généralement sur des montants moins élevés que pour les deux premières situations. On parle de dette publique pour les cas 1 et 2. Par opposition, on peut parler de dette privée pour les cas 3 et 4. A noter qu'une part de la dette privée est dite « garantie ». Il s'agit des cas où le débiteur privé est cautionné auprès du créancier par un gouvernement ou un organisme international.

Les principaux créanciers publics européens sont réunis au sein du Club de Paris. Les organismes internationaux sont associés à ses réunions. Il s'agit, en fait, d'un club informel créé en 1956 à l'occasion d'une demande de rééchelonnement de la dette faite par l'Argentine.. Les rééchelonnements discutés dans le cadre de ce Club ne concernent que des dettes publiques ou garanties. Pour être examinée, la demande d'un débiteur doit être assortie d'engagements concernant les mesures économiques de stabilisation à prendre. Les créanciers privés sont quant à eux réunis dans un autre Club informel appelé Club de Londres.

Dans le tableau suivant, on peut utilement visionner une comparaison sommaire entre l'Aide publique nette au développement reçue, les flux nets d'investissement et le service de la dette.

Tableau 5 : Une comparaison entre l'APD et les services de la dette par zone

Zones	APD totale en milliards de dollars	APD En % du PIB	IDE en % du PIB	Autres flux privés en % du PIB	Service de la dette en % du PIB
Pays en développement	33,1	0,6	2,9	0,4	22,3
Pays les moins avancés	10,6	7,0	3,0	- 0,1	13,0
Pays arabes	4,3	ND	0,3	0,3	11,4
Asie Est et Pacifique	8,9	0,5	3,0	- 0,2	15,8
Am. Latine & Caraï bes	4,5	0,2	4,5	1,1	41,6
Asie du Sud	4,2	0,6	0,5	- 0,3	16,6
Afr. sub-saharienne	11,0	ND	2,4	0,8	14,3
PECO et CEI	7,3	ND	2,9	0,9	16,5

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2001.

2.2. Les modalités de gestion de la dette

Commençons par rappeler quelques évidences. Un pays pour payer sa dette doit dégager des excédents. Au niveau mondial, l'ensemble des balances des paiements devrait en théorie s'équilibrer. Ainsi, si les débiteurs doivent tous dégager des excédents, les créanciers devraient de leur côté enregistrer des déficits. Ces déficits ont fatalement pour conséquences de faire chuter les taux de croissance et d'aggraver le chômage. Aussi, personne n'a intérêt à trop pressurer les grands débiteurs.

A. Stratégies des débiteurs versus stratégies des créanciers

Sur le plan pratique, un débiteur public dans l'incapacité de faire face à ses engagements peut en théorie adopter plusieurs attitudes.

- Il peut essayer de payer sa dette à tout prix, en appliquant une austérité immédiate. Tout le monde connaît l'épouvantable coût social d'un tel choix et personne n'envisage aujourd'hui d'imposer une telle solution. De plus, les pays créanciers seraient dans ce cas également touchés, dans la mesure où une telle rigueur entraînerait mécaniquement une baisse de leurs exportations.

- Il peut répudier purement et simplement sa dette et cesser tout paiement. Ce fut le cas de la Russie en 1917, les titres, connus sous le nom "d'emprunts russes" servent depuis de souvenir

ou de décoration... Le risque d'une telle attitude est évidemment de se mettre en marge du reste du monde. Pas question pour un pays appliquant une telle politique, de pouvoir à nouveau s'appuyer sur un financement international. Les risques de rétorsion commerciale sont également importants, ce qui conduirait le pays choisissant la répudiation de la dette vers une forme de développement autarcique, dont on connaît les coûts et les difficultés. Enfin, les actifs de ce pays à l'étranger seraient probablement saisis. Seul un très grand pays, disposant de rapports de force favorables pourrait en théorie prendre un tel risque aujourd'hui.

- Il peut aussi suspendre de manière temporaire ses paiements, en déclarant attendre de nouveaux accords ou des jours meilleurs. C'est la solution qu'ont adoptée certains pays comme le Mexique en 1982. On parle de moratoire, le moratoire dure jusqu'à qu'un accord international intervienne (voir rééchelonnement), en général quelques mois seulement.

- Il peut, enfin, demander un rééchelonnement de sa dette. En pratique, cela revient à étaler des engagements court terme, vers le long terme. La dette est renégociée, les créanciers acceptent de reporter leurs exigences. Cette solution, nous allons le voir a été couramment pratiquée, mais il faut comprendre dès maintenant qu'elle contient une perversion fondamentale : financer le court terme par du long terme soulage la trésorerie immédiate, mais repousse le problème en l'accroissant vers les années suivantes, voire vers les générations futures. Aussi, un rééchelonnement est en général accompagné de mesures d'austérité draconiennes, se traduisant par des pertes sévères de pouvoir d'achat pour les populations concernées.

Un créancier quant à lui dispose également de plusieurs possibilités.

- Il peut annuler sa créance. Cette solution n'est évidemment jamais proposée par des créanciers privés, mais elle l'est parfois par des créanciers publics. Ainsi, en 1989, François Mitterrand avait-il annoncé que la France annulait la totalité de ses créances sur 35 pays africains, tous situés dans la tranche des pays à faible revenu. C'est une mesure politique, un pays peut choisir d'annuler la créance qu'il détient sur un autre, lorsque celui-ci se situe dans sa zone d'influence par exemple.

- Il peut accepter ou proposer un moratoire, une restructuration ou un rééchelonnement de la dette. Nous avons déjà vu que cette solution demeure satisfaisante pour le créancier puisqu'une créance reste rentable tant qu'elle procure des intérêts.

B. Le FMI au chevet du Tiers Monde

Depuis 1982, de nombreux plans internationaux ont vu le jour. Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale occupent une place importante dans la mise au point et le suivi des plans proposés. Le premier intervient surtout dans la gestion macro-économique du développement, à ce titre il est à l'origine de la plupart des plans d'ajustement proposés aux pays du Tiers Monde. La deuxième intervient davantage sur un plan microéconomique en finançant des projets.

Une première période concerne les années 1982 à 1985. Le FMI, vu comme un recours, ne dispose pas des réserves suffisantes pour se substituer aux banques dans l'attribution de nouveaux crédits. Le principe général de fonctionnement est alors le suivant : les banques créancières continuent à financer, en passant des accords de rééchelonnement, et le FMI

complète ces dispositifs en versant une aide complémentaire dite « sous condition ». Cette conditionnalité signifie que les débiteurs, pour recevoir l'aide du FMI, s'engagent à adopter des mesures d'assainissement économique. Le FMI, s'appuyant sur les statistiques disponibles, détermine la capacité de financement des pays débiteurs et propose des plans visant à diminuer les importations afin d'améliorer le solde du commerce extérieur. Cela peut se traduire par une dévaluation de la monnaie, par une augmentation des impôts ou par toute autre mesure susceptible d'abaisser la demande intérieure des débiteurs. La priorité affichée est alors de garantir au minimum le paiement des intérêts des dettes en cours.

En 1985, le secrétaire au Trésor américain, J. Baker, propose une nouvelle approche de la dette : il s'agit pour les pays industrialisés d'accompagner les programmes de stabilisation économique par de nouvelles aides susceptibles de promouvoir la croissance et la promotion des exportations des pays endettés. Globalement, J. Baker demande un doublement des prêts du FMI, et un financement bancaire de 20 milliards de dollars. Ces fonds doivent selon le plan être liés à une politique économique de croissance, les mots "plans d'ajustement structurel" font leur apparition. Faute de financement, le plan Baker n'a pas eu le succès espéré, les banques, sur la défensive, n'ont pas suivi.

En 1989, le successeur de J. Baker au Trésor américain, N. Brady, présente un plan de réduction de la dette. Le plan Brady innove dans la mesure où pour la première fois, il fait état de manière officielle de l'existence d'un surendettement du Tiers Monde. Priorité est donc donnée cette fois à la réduction de la dette. De nouvelles possibilités sont mises en oeuvre, le marché des dettes notamment se développe.

En dépit de tous ces plans, la dette a continué à croître et on ne voit pas comment à court terme le problème pourrait être résolu. Depuis 1990, les intérêts représentent plus de la moitié du service de la dette. Se contraignant à de lourds ajustements, les pays du Tiers Monde ne se désendettent toujours pas. Seule une annulation pure et simple de la dette est susceptible, aux yeux de certains, de fournir le moyen d'arrêter cette fuite en avant. La recevabilité de cette thèse est examinée plus loin.

2.3. Les plans d'ajustement structurel

Apparus dans les années 1980, les plans d'ajustement structurel (PAS) accompagnent généralement tout refinancement de la dette et consistent à "ajuster" l'économie d'un pays, c'est-à-dire remettre de l'ordre dans les déficits publics et commerciaux. Trois grands axes apparaissent dans pratiquement tous les cas : la diminution des dépenses publiques (lutte contre le déficit budgétaire), la diminution de la demande intérieure (lutte contre le déficit commercial et contre l'inflation) et la stabilisation de la masse monétaire (lutte contre l'inflation).

A. Les PAS : pour quoi faire ?

Les plans d'ajustement structurels s'inscrivent très clairement dans un courant particulier de la théorie économique : le courant monétariste. Depuis le début des années 1980, la théorie monétariste a progressivement remplacé la théorie keynésienne dans l'inspiration des politiques publiques. En simplifiant, là où J.M. Keynes se prononçait pour un accroissement des dépenses publiques afin de contribuer à relancer la demande globale, les monétaristes se

prononcent pour la rigueur budgétaire, voyant dans la relance keynésienne, les germes de l'inflation et du déficit commercial. Notons que l'internationalisation de l'économie, s'accompagnant d'une circulation des biens et des capitaux presque sans entrave, a effectivement rendu inopérantes certaines des recettes keynésiennes, tout au moins telles qu'elles ont été appliquées à la sortie de la deuxième guerre mondiale. En résumé, un pays qui accroît son déficit budgétaire pour relancer la demande intérieure, risque fort de voir sa relance se disperser dans le reste du monde, lorsque l'accroissement de la demande concerne des produits importés. L'internationalisation n'étant pas remise en cause, ce sont les politiques qui ont été changées.

Ainsi, d'après les experts du FMI, les déséquilibres des pays du Tiers Monde sont tous liés. Un déficit budgétaire contribue à accroître la demande, ce qui est par nature inflationniste (inflation par la demande). De plus, de nombreux biens étant importés, la demande en produits importés croît plus vite que la demande en produits intérieurs, ce qui entraîne un déficit commercial ou "pire", des mesures protectionnistes. Enfin, le déficit budgétaire devant être financé, les pays du Tiers Monde se servent de la planche à billets, ce qui dope encore plus l'inflation (inflation monétaire). On comprend dès lors les trois axes prioritaires retenus pour mettre de l'ordre dans l'économie des pays surendettés.

Pour lutter contre les déficits budgétaires, on retrouve un mot d'ordre bien connu : il faut moins d'Etat. Cela passe par une baisse des investissements publics, et une privatisation de tout ce qui peut être mis dans le secteur privé.

Pour lutter contre les déficits commerciaux, il faut paradoxalement ouvrir les frontières et dévaluer les monnaies. L'ouverture des frontières rétablit la concurrence et la dévaluation fait chuter le prix intérieur du travail par rapport au coût moyen du reste du monde. Résultat, le prix des importations augmente, alors que les exportations deviennent plus compétitives.

Enfin, pour limiter la croissance de la masse monétaire, outre un ralentissement de l'émission de monnaie, il est nécessaire de geler les salaires (ce qui contribue évidemment à limiter également la demande globale) et d'élever les taux d'intérêt, ce qui diminue le volume de crédits et accroît l'épargne.

On l'aura compris, les PAS sont douloureux pour les populations, puisqu'ils se soldent inévitablement par une baisse du pouvoir d'achat. Or, dans de nombreux cas et du fait de la faiblesse des revenus, une baisse du pouvoir d'achat a des conséquences directes sur l'alimentation, la santé ou le logement. Dans les conditions du Tiers Monde, et faute d'accompagnements appropriés, les PAS accroissent le chômage et renforcent la misère.

Dans le même temps, le FMI et la Banque Mondiale font remarquer que les déséquilibres ne peuvent durer éternellement et que les pays endettés ne peuvent continuer à vivre à crédit. Sans contester le fait que les PAS sont durs pour les populations, ils insistent sur deux choses : le fait que les PAS ne doivent être que temporaires, le temps de redresser les indicateurs fondamentaux; et qu'ils ne pénalisent (en principe) pas la croissance dans la mesure où tout est fait pour que l'offre intérieure puisse repartir, notamment grâce aux relèvements des prix agricoles.

B. Un bref bilan des PAS

En général, es choix faits en matière de change semblent importants. Les dévaluations, souvent employées ont pour conséquence une baisse du revenu réel (en raison du renchérissement des importations), une augmentation de l'inflation (à cause de l'inflation importée) et une amélioration de la compétitivité des produits intérieurs. Survenant souvent dans des pays connaissant déjà une forte inflation, elles nécessitent des politiques budgétaires et salariales très strictes afin de ne pas être entraîné dans une spirale prix salaires. Globalement, elles pénalisent davantage les urbains que les ruraux, dans la mesure où elles se soldent, si tout se passe comme prévu, par un relèvement des prix intérieurs agricoles.

Sur le plan industriel, les PAS semblent d'autant plus efficaces que les pays qui s'y soumettent avaient déjà misé sur la division internationale du travail. Les pays qui disposent d'un minimum d'infrastructures et d'installations industrielles semblent mieux se tirer d'affaires dans la mesure où les effets d'un PAS sur leurs exportations peuvent être assez rapides. Les pays d'Asie du Sud-Est, bénéficiant d'un environnement commercial favorable ont ainsi pu enregistrer des améliorations sensibles de leur balance des paiements.

Quoi qu'il en soit, les PAS appartiennent toujours au même paradigme de développement reposant sur les représentations de la « bonne gestion » actuelle dans les pays riches. A ce titre, on pourra toujours leur reprocher de reposer sur une approche fondamentalement inappropriée du développement. En fait, on gagnerait davantage à penser que les PAS, avant d'être des outils de développement, sont d'abord des outils de gestion de l'endettement.

III. Les controverses sur l'avenir de l'endettement du tiers monde : la thèse de l'annulation de la dette est-elle crédible ?

La crise de la dette ne doit pas occulter le problème de fond que constitue le financement du développement. Que l'on adhère ou non à une vision du développement centrée sur la croissance économique, on ne peut nier que le développement a un coût, ce qui suppose de disposer de capitaux. Si l'endettement n'a pas produit les effets escomptés, par quoi pourrait-il être remplacé ? En particulier, que valent les discours qui en appelle à l'annulation de la dette du Tiers Monde ? Avant de répondre à ces interrogations, voyons pour commencer les autres issues et alternatives qui sont généralement proposées.

3.1. Les financements traditionnels

Les populations du Tiers Monde disposaient généralement de circuits financiers spécifiques « encastrés » dans les rouages de la vie locale. La mobilisation de cette épargne dite « informelle » est souvent oubliée dans les politiques de développement. La crise de la dette, en mettant le doigt sur les contradictions internes au système de financement, oblige paradoxalement à regarder ces formes traditionnelles d'épargne avec plus d'attention.

A. Originalité et limites des financements traditionnels

On parle d'activités informelles pour qualifier des activités n'ayant pas d'existence statistique. Il ne faut pas confondre activités informelles avec le travail dit "au noir", rencontré dans les pays industrialisés, dans la mesure où ces activités informelles n'ont souvent rien d'illicite. Le propre de ces activités informelles est d'être généralement réalisées par des micro-entreprises le plus

souvent individuelles. Ces entrepreneurs ne sont inscrits dans aucun registre, ne paient ni ne reçoivent de cotisations ou de prestations sociales. Parfois, ces activités sont illégales dans le sens où la loi voudrait qu'elles soient déclarées, mais fournissant parallèlement l'indispensable souplesse nécessaire à l'évitement de trop grandes fractures sociales, elles sont la plupart du temps tolérées. Selon les pays, ces activités concernent 30 à 70 % de la population active.

L'une des pratiques la plus connue est celles des tontines. On trouve des tontines en Afrique, en Asie et dans certains pays d'Amérique Latine. Une tontine est un regroupement d'individus. Chacun verse par période une somme fixée à l'avance, le produit de tous les versements est donné tour à tour à chacun des membres de la tontine. Il existe plusieurs formes de tontines : tontine mutuelle dans laquelle chaque participant reçoit autant qu'il verse, tontine commerciale avec une organisation rémunérée, tontine financière avec vente aux enchères du lot. Certaines tontines sont purement financières, d'autres reposent davantage sur le principe mutualiste d'entraide.

De l'avis de nombreux observateurs, les tontines sont en développement. Elles apportent des solutions intéressantes en terme de mobilisation de l'épargne locale. Du fait de leur importance sociale, elles permettent même de dégager davantage d'épargne que ne le ferait un système de caisse d'épargne "libre", c'est-à-dire dans lequel chacun met ce qu'il veut.

Parmi les autres systèmes à caractère informels, on trouve également les prêteurs d'argent, banquiers miniatures qui ne créent pas de monnaie, mais prêtent leurs propres fonds. Les taux pratiqués sont élevés, mais ces prêts sont souvent risqués pour les prêteurs. Les commerçants interviennent également dans le financement informel de certaines activités, notamment agricoles. Confrontés à des besoins de trésorerie, les agriculteurs se tournent vers des intermédiaires auxquels ils vendent leurs récoltes. Enfin, on trouve ici ou là des « gardiens d'argent » chargés de conserver l'épargne de ceux qui n'ont pas les moyens de le faire. Ces « gardiens d'argent » suppléent en fait à l'absence de banques de dépôt ou de Caisses d'épargne formalisées.

B. Les coopératives de crédit et d'épargne

Citons enfin des initiatives plus récentes. Dans les années 1950 furent créées des coopératives de crédit et d'épargne. On retrouve ces banques embryonnaires en Afrique et en Amérique Latine, mais également dans certains pays de l'Asie du Sud-Est. L'exemple le plus connu est celui de la Banque Grameen du Bangladesh.

En 1976, un universitaire décida de prêter de petites sommes à des femmes ne pouvant avoir accès aux systèmes formels de crédit. Le contrat reposait sur l'engagement d'utiliser cet argent à des fins productives. Moins de sept ans plus tard, le système reçoit officiellement le statut de banque, elle concerne aujourd'hui plus d'un million de ménages et affiche des résultats satisfaisants. Chaque emprunteur est cautionné par un groupe de cinq personnes issues des mêmes couches pauvres de la population. Cette garantie sociale rappelle celle pratiquée dans les tontines. La Banque Grameen a d'ailleurs un taux de recouvrement de ses créances (98 %) meilleur que la plupart des banques traditionnelles.

L'aspect le plus novateur de cette expérience est l'effort éducatif accompli par la banque qui ne se contente pas d'être seulement un créancier. Même si certains voient dans ce système un

endoctrinement contestable, les populations concernées, le plus souvent illettrées, apprennent à gérer, à épargner, à mettre en commun dans un fonds de secours. Depuis, il s'est créé dans plusieurs pays des structures comparables. On voit même dans les pays industrialisés, se monter des banques alternatives ayant vocation à financer des projets ne trouvant pas de crédits dans le système financier traditionnel.

Au total, ces systèmes de collecte proches des populations s'avèrent bien plus efficaces que ne le laissait supposer la faible attention qui leur était accordée. La plupart des organismes internationaux s'intéressent à présent à ce type de circuits, mais ce qui en fait le succès — la proximité et la prise directe sur le développement au niveau local — risquerait d'être mis en danger dès lors que ces structures connaîtraient une croissance qui les éloignerait des populations et les ferait ressembler à des banques comme les autres. Très utiles pour financer le court, voire le moyen terme, à l'échelle locale, les formes informelles de gestion de l'épargne restent mal adaptées aux financements de projets plus lourds, même si le secteur bancaire pourrait sans conteste tirer d'utiles enseignements de l'analyse de ces pratiques.

3.2. L'aide au développement : le parent pauvre des relations économiques Nord-Sud

L'aide au développement devrait se distinguer de l'endettement par le fait qu'elle est en principe octroyée. En réalité, les prêts à bas taux d'intérêt sont le plus souvent assimilés à de l'aide, il suffit pour cela que le taux pratiqué soit inférieur de 25 % au taux normalement pratiqué. De fait, l'aide au développement est principalement constituée par des prêts, tandis que les dons sont plutôt rares et limités.

L'aide peut être privée, par exemple celle qui vient des dons faits par des personnes privées à des organisations humanitaires. Elle est le plus souvent publique, ainsi les membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) regroupant la plupart des pays de l'OCDE fournissent plus de 85 % de l'aide publique au développement (APD). Le reste vient des pays pétroliers et des pays de l'Est, mais l'une et l'autre de ces sources ont tendance à se tarir depuis quelques années : les pays pétroliers à cause de la baisse des cours du pétrole, et les pays de l'Est depuis qu'ils sont entrés dans la transition entre économie planifiée et économie de marché. Notons encore que l'aide englobe la coopération technique (en coûts des facteurs) et les remises de dette accordées par certains pays membres du CAD, lesquelles peuvent être assimilées à des dons.

A. Une promesse de près de quarante ans non tenue

Après les grands discours volontaristes des deux premières décennies du développement, force est de constater que les objectifs en termes d'aide au développement n'ont jamais été atteints. En 1964, à l'occasion de la première Conférence des Nations-Unies pour le Développement (CNUCED), cette organisation avait fixé le niveau d'aide à 1,0 % du PIB des pays donateurs, part ramenée à 0,7 % dans le contexte de la crise économique consécutive au premier choc pétrolier de 1973. Or, jusqu'ici, seuls les Pays-Bas, la Suède, la Norvège et le Danemark atteignent ce pourcentage.

Les Etats-Unis, premiers donateurs jusqu'en 1992, passent en seconde place en volume d'aide derrière le Japon. Cette diminution de l'aide américaine, diminution qui représente plus d'un milliard de dollars, s'explique principalement pour des raisons d'ordre comptable. En

effet, depuis 1992, l'aide consentie pour des fournitures militaires n'est plus comptabilisée dans les statistiques concernant l'APD. On remarque également que Japon et Etats-Unis fournissent, en proportion de leur PNB, une aide relativement modeste.

La France, qui arrive en 3ème position avec près de 8 milliards de dollars (soit environ 40 milliards de francs) et en 5ème position si l'on se réfère à son PNB, consacre plus de 20 % de son APD aux départements et territoires d'outre-mer.

Tableau 5 : Comparaison de l'évolution de l'APD et des remboursements de la dette (1990-1999)

Année	APD en milliards de dollars	APD en % du PIB	Service de la dette en milliards de dollars
1990	53,0	0,33	164
1991	56,7	0,33	162
1992	60,9	0,33	167
1993	56,5	0,31	175
1994	59,2	0,30	199
1995	58,9	0,27	240
1996	55,1	0,25	277
1997	48,3	0,22	312
1998	51,9	0,24	316
1999	55,9	0,24	349

Source : Banque mondiale et OCDE, 2000.

Le Tableau ci-dessus montre l'évolution au cours des dernières années de l'APD totale. Alors que cette aide se stabilise autour de 52 milliards de dollars environ au cours de la décennie 1990, le service de la dette ne cesse, lui, de s'accroître, se multipliant par deux entre le début et la fin de la décennie. En outre, même si les sommes consacrées à l'aide au développement peuvent sembler importantes, elles ne représentent peu de chose au regard à la fois des besoins et de la richesse des pays donateurs. A titre d'illustration, l'APD de la France représenterait moins de 20 % de ses dépenses militaires.

Accorder des aides ou des annulations de dettes n'est pas un acte anodin. Et l'examen des pays destinataires ou des modalités de versement montre bien combien l'aide est politique. Si l'aide doit servir le bénéficiaire pour son développement, elle fait également partie de la stratégie diplomatique et de politique intérieure et extérieure du donateur. Chaque pays donateur privilégie sa zone d'influence.

B. Les diplomaties de l'aide et de la dette : la notion d'aide liée

Plusieurs exemples peuvent éclairer cette forme particulière de diplomatie. L'aide alimentaire, au-delà de son indiscutable nécessité dans les situations d'urgence, sert aussi souvent à éponger les excédents céréaliers des pays donateurs. Elle sert même parfois à créer de nouveaux marchés!

L'aide technique permet pour sa part de diffuser de la technologie nationale. Avant d'être utile au pays destinataire, il n'est pas rare de constater qu'elle sert d'abord à financer des activités industrielles et à améliorer les résultats à l'exportation de certains groupes. La Banque Mondiale le reconnaît elle-même, dans plus de 30 % des cas, les projets meurent à peine mis en oeuvre : trop gros, trop grands, inappropriés. Ces constructions ou infrastructures inadaptées, financées sur les fonds destinés à l'aide, et abandonnées ou tournant au ralenti, sont devenues célèbres sous le nom d'éléphants blancs.

Pour traduire ce phénomène d'aide assortie de conditions ou de contreparties, on parle "d'aide liée". Depuis la fin des années 1980, l'aide liée a pris souvent de nouvelles formes qui ne sont plus uniquement commerciales ou industrielles, mais repose sur des contreparties politiques. Deux conditions sont devenues de plus en plus fréquemment imposées : l'effort démocratique et l'effort écologique.

Ainsi, lors du sommet franco-africain de 1990, F. Mitterrand avait-il insisté sur la conditionnalité de l'aide française : devaient être privilégiés les pays s'engageant de manière manifeste dans la voie de la démocratisation.

3.3. Les nouvelles orientations en vue du règlement de la dette

Devant l'échec, ou les résultats limités, des solutions conventionnelles, certains ont orienté leurs analyses vers trois mécanismes originaux plus ou moins neufs. Il s'agit respectivement : de convertir les sommes dues au titre de la dette pour la protection d'actifs environnementaux, de « marchéiser » les dettes en créant des mécanismes de négociation entre débiteurs et créancier à la fois réels et potentiels, et de mettre en place des procédures de mise en faillite des Etats, à l'image de ce qui existe pour les entreprises.

A. Les enjeux écologiques de l'aide : les échanges « dette-nature »

La conditionnalité écologique est apparue avec plusieurs séries de constats montrant que les pays du Tiers Monde étaient souvent contraints de surexploiter leurs ressources naturelles, notamment sols et forêts, pour financer leur développement et rembourser leurs dettes.

Aussi, l'idée de pratiquer des échanges "dette-nature" s'est-elle assez rapidement imposée. *A priori*, l'idée est ingénieuse, elle permet simultanément d'abaisser le niveau d'endettement et de stopper ou ralentir certains gaspillages dont les conséquences dépassent les frontières des pays concernés. Concrètement, la forme que peuvent prendre ces échanges est la même que celle du marché secondaire des créances. Des agences de l'environnement privées ou publiques rachètent les dettes et les échantent en monnaie locale, laquelle est utilisée pour acheter des ressources environnementales à protéger, par exemple des forêts.

Ces propositions n'ont pas encore donné lieu à beaucoup d'applications concrètes. D'abord, sur le plan éthique, cette « privatisation » des ressources naturelles est souvent mal perçue. En outre, le droit international manque d'outils pour faire respecter les contrats passés dans un tel cadre et il n'existe pas encore de fonds internationaux suffisants pour financer de tels programmes. Enfin, la « privatisation » des ressources naturelles en vue de leur protection va à l'encontre de l'intérêt de nombreux pays qui n'ont comme seul recours pour participer aux échanges internationaux que l'exploitation de ces ressources. Ce serait, en fait, toute l'organisation des échanges internationaux actuelle qui serait à remettre en cause.

B. Le recours au marché des dettes

La présente solution consiste, pour le débiteur à tenter de vendre à moindre prix sa créance à un autre créancier. Cette pratique, s'est fortement développée au cours des dernières années. Elle contient, elle aussi, des effets pervers, puisqu'elle s'accompagne progressivement d'une privatisation des richesses du pays débiteur.

Depuis quelques années, s'est développé un marché curieux : celui des dettes du Tiers Monde. Chaque créance se voit appliquer une décote pouvant aller jusqu'à 90 % de sa valeur. Le taux de décote résulte de la confrontation des offres et des demandes : moins un pays est sûr, plus sa décote est importante. Les vendeurs de créances sont des banques, les acheteurs peuvent être selon les cas : d'autres banques, des industriels, ou les pays eux-mêmes.

Partons d'un exemple simple. Une banque dispose d'une créance de 20 millions de dollars sur un pays. Ce pays ayant déjà plusieurs fois demandé un rééchelonnement, la banque a provisionné petit à petit les sommes nécessaires afin de pouvoir lorsque l'opportunité se présente, se débarrasser de cette créance. Elle est mise en relation avec un industriel souhaitant investir dans ce pays. La décote étant de 40 %, elle vend sa créance à l'industriel au prix de 12 millions de dollars. Sa créance en poche, l'industriel va trouver le gouvernement du pays débiteur, et lui revend la créance, non en dollars, mais en monnaie locale pour un équivalent de 20 millions de dollars au taux de change du jour. Cette somme lui permet alors de financer son investissement sur place.

Tout le monde semble s'y retrouver : la banque s'est débarrassée d'une créance encombrante, l'industriel a pu réaliser son investissement dans des conditions avantageuses, et le pays débiteur a pu payer sa dette dans sa monnaie. La médaille a évidemment son revers. Ces pratiques incitent les pays débiteurs à émettre de la monnaie pour racheter leurs dettes et favorisent ainsi l'inflation. Elles contribuent d'autre part à ce que soient petit à petit privatisées les ressources du Tiers Monde.

C. Une solution en cours de mise au point : la mise en faillite des Etats

Avec ce dernier dispositif en cours d'élaboration au sein du FMI, cette institution affirme de façon plus forte son rôle essentiel dans la régulation et le traitement de la question de l'endettement du Tiers Monde.

La position affirmée début 2001 par A. Krueger, premier directeur général adjoint du FMI, repose sur le principe qu'un pays débiteur a avantage à ce que sa dette soit restructurée avant que ses réserves de change ne soient épuisées et qu'il ne soit condamné à affronter une grave récession économique.

A ce titre, A. Krueger propose de restructurer la dette des Etats souverains en proposant un cadre qui serve à catalyser des accords volontaires sans qu'il faille officialiser le processus. Le volet formel pourrait consister à ce que les « dissidents » soient tenus d'accepter un accord de restructuration dès lors qu'il a été approuvé par une large majorité des créanciers. Ce système offrirait au pays débiteur une protection juridique contre ses créanciers pendant qu'il négocie la restructuration de la dette et serait tenu en outre de négocier de bonne foi et d'adopter des mesures saines.

L'avantage de ce système, considéré comme plus ordonné par le FMI, est d'aider les investisseurs à distinguer entre bons et mauvais risques et donc facilitera la tâche aux pays qui conduisent une politique économique saine afin d'emprunter sur les marchés de capitaux. Quant aux pays qui mènent une politique plus laxiste, ils seront davantage incités à redresser leur situation financière et dès lors risqueront moins d'accumuler une dette insupportable suite à l'imprudence des prêteurs privés. Cela pourrait, in fine, contribuer à consolider et à stabiliser le système financier international et éloigner d'une situation dans laquelle les problèmes d'endettement seraient déstabilisateur à la fois pour les économies nationales séparément et pour l'économie mondiale dans son ensemble.

3.4. Faut-il annuler la dette du Tiers Monde ?

Après tous les développements ci-dessus, il paraît difficile de ne pas adhérer au constat dressé par B. Boutros-Ghali en 1993, alors qu'il était secrétaire général des Nations Unies. Ce dernier déclarait alors que la dette était « un boulet accroché au cou des pays en développement ». Pour certains, l'effet « boule de neige » de la dette, en rendant impossible toute perspective de développement au Sud, justifierait largement que celle-ci soit annulée. Cependant, pour d'autres, le plaidoyer en faveur de l'annulation de la dette reposerait sur des postulats qu'il conviendrait de démystifier.

A. L'annulation de la dette : un plaidoyer contradictoire

L'option en faveur d'une annulation de la dette a désormais ses défenseurs connus qui se recrutent notamment parmi les représentants de la société civile que l'on range habituellement sous l'appellation d'anti-mondialisation. Pour cette mouvance, par ailleurs très hétérogène par ses discours et ses projets, la dette des pays du Tiers Monde est illégitime et elle constitue une forme « criminalité financière contre le développement humain ».

En février 2002, lors du Forum Social de Porto Allègre au Brésil, des tribunaux populaires soutenus par des ONG internationales ont déclaré la dette du tiers-monde « hors la loi, car elle a déjà été remboursée plusieurs fois ». Cette condamnation a été assortie d'un appel à l'abolition de la dette pour « libérer le développement et pour sortir du cercle vicieux de l'endettement ».

C'est pourquoi les mouvements anti-mondialisation revendiquent parallèlement l'audit de la dette, l'arrêt des PAS, la levée du secret bancaire s'agissant des mouvements de capitaux entre le Sud et le Nord et, enfin, une réforme approfondie des institutions internationales dans le sens d'une plus grande transparence.

Dans une chronique célèbre, publiée en 1999 dans le Financial Times, M. Wolf réplique, en dénonçant « les sept mythes de l'annulation de la dette ». Pour ce dernier, si des remises de dette au bénéfice de pays dont les performances économiques sont satisfaisantes peuvent être généreusement octroyées, en revanche, les propositions d'annulation immédiates de toutes les dettes doivent être fermement repoussées. Trois thèses de l'auteur méritent en particulier d'être examinées.

Tout d'abord, pour lui, « *annuler n'est pas aider* ». Rien ne justifie que l'on considère la dette comme étant intrinsèquement pernicieuse. Pour progresser, les pays, comme les individus, doivent emprunter. Ce qui importe, c'est que les fonds obtenus soient utilisés à des

fins productives et rentables. La réalité démontre que les pays du Tiers Monde les plus endettés ne sont pas victime de l'exploitation du secteur privé. Le manque d'intérêt des entreprises multinationales à leur égard constitue leur handicap principal.

Ensuite, *« l'allègement de la dette n'est pas nécessairement conforme au principe de justice »*. Parmi les 1,4 milliard de personnes très pauvres dans le monde, 30% environ vivent en Inde. Or, ce pays n'est pas éligible à l'allègement de la dette car il gère ses affaires avec une relative sagesse. Les pays qui ne peuvent rembourser leurs dettes sont, dans l'ensemble, les plus mal gérés. C'est pour cette raison qu'il est injuste d'annuler la dette d'un pays sans tenir compte de ses résultats.

Enfin, *« l'allègement de la dette ne favorise pas nécessairement la réduction de la pauvreté »*. Si le poids de la dette enlève des marges de manœuvre réelles aux pays endettés, à l'inverse, l'annulation de la dette ou son même son allègement ne débouche pas nécessairement sous la forme d'une amélioration du sort des populations les plus démunies. En outre, l'élimination de la pauvreté de masse ne peut être conditionnée à la seule annulation de la dette internationale. Seule une croissance soutenue et rapide peut permettre d'y parvenir. Cette croissance dépend à son tour de la mise en œuvre d'un ensemble de mesures de politiques macroéconomiques, dont la stabilisation budgétaire et monétaire, la liberté du commerce et l'assainissement de l'administration.

B. Sortir de la logique de l'endettement

On le voit, les arguments en faveur ou contre une annulation non conditionnelle de la dette ne manquent pas. Le risque est de voir les partisans et les adversaires de la dette se neutraliser par l'entremise des grandes rencontres et manifestations internationales de plus en plus médiatisées.

Le fait est que, pendant ce temps, la dette continue de faire « boule de neige » au point de devenir définitivement non remboursable. Cette dette est devenue désormais une composante fondamentale du « risque systémique » qui menace la stabilité du système financier international. L'avenir de la Dette dépend désormais d'un jeu subtil que l'on peut traduire schématiquement à travers le mécanisme bien connu du « dilemme du prisonnier ». Ce schéma tendrait à montrer la complicité objective des créanciers et des débiteurs dans la montée dangereuse, au triple niveau économique, financier et humain, de la bulle de la dette.

Les créanciers sont solidaires, bon gré mal gré, des débiteurs. Ils continuent de prêter car c'est le seul moyen pour eux de récupérer leurs avances. Dans le même temps, les débiteurs font l'effort de rembourser car c'est l'ultime parade leur permettant d'espérer obtenir de nouvelles créances. Ainsi se noue un cercle vicieux dont l'aboutissement paraît pour l'heure imprévisible, mais qui a pour effet de fonder la leçon suivante qui est probablement le meilleur enseignement que l'on puisse titrer de l'expérience de la dette : *derrière un débiteur inconscient se cache toujours un banquier imprudent !*

Jusqu'ici, des accommodements techniques ont permis de rendre le fardeau de la dette supportable. Mais, ces accommodements n'ont pu empêcher la dette d'enfler au point de venir asphyxier des économies réelles en besoin impérieux de développement. La véritable leçon des événements des 20 dernières années s'impose donc : *l'issue à la dette n'est pas la*

dette elle-même. Seule une sortie de la logique de l'endettement peut permettre d'apporter une réponse acceptable de l'impasse actuelle. Cette dernière est née des logiques de croissance et de développement d'après-guerre qui ont condamné une large partie du Tiers Monde à la dépendance commerciale, technologique et financière dont la dette n'est qu'un simple révélateur.

En définitive, sortir de la logique de l'endettement oblige à repenser les mécanismes et les politiques de la croissance et du développement dans le sens d'une plus grande autonomie des tiers nations !

Pour aller plus loin :

- ABDELMALKI L., CROZET Y., DUFOURT D. et SANDRETTO R., Les grandes questions de l'économie internationale, Paris : Nathan, 2^{ème} édition, 2001, 448 p.
- ABDELMALKI L., PEETERS A. (sous la dir.), Alternatives économiques et sociales : pour entrer dans l'économie du XXIème siècle, Préface de Michel Rocard. Limonest : L'Interdisciplinaire, 2000, 258 p. (coll. Economie(s)).
- ABDELMALKI L., COURLET Cl. (sous la dir.), Les nouvelles logiques du développement, Paris : Ed. de l'Harmattan, 1996, 416 p. (Collection Logiques économiques).
- ABDELMALKI L., MUNDLER P., Economie du développement : les théories, les expériences, les perspectives, Paris : Hachette, 1995, 316 p. (Collection HU).
- ABDELMALKI L., DUFOURT D. (sous la dir.), La Nouvelle Coexistence des Nations, Préface de Riccardo Petrella. Paris : Les Editions de l'Epargne, 1994, 288 p.